

Liste des délibérations examinées lors du **Conseil Municipal du 19 octobre 2026**

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf octobre à vingt heures, les membres élus de la commune, régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme le Maire, Annie RENOUF

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 14-10-2026

Présents : Annie RENOUF, Francis CHUSSEAU, Nicolas BOUREAU, Sylvie LEBON, Frank RABILLE, Evelynne DRAPEAU, Véronique DESMARICAUX, Tony BRINSTER, Lucie CHARIÉ, Fabienne RUBIN, Joseph BERNARD, Stéphane CHAIGNE, Laure de MAISONNEUVE.

Absents ou excusés : Karine BOUDEAU, Christophe JOURDAN
Karine BOUDEAU a donné pouvoir à Sylvie LEBON

Secrétaire : Laure de MAISONNEUVE

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance par la lecture du procès-verbal du 14 septembre 2026. A l'unanimité, le procès-verbal est adopté.

SUBVENTIONS

88-2026 - Demande de subvention annuelle de la Coopérative Scolaire « Les Petits Pérusiens » et demande de subvention exceptionnelle pour différents projets pédagogiques

Approuvé à l'unanimité

CENTRE DE GESTION DE LA VENDEE

89-2026 - Adhésion à la prestation « Gestion du risque chômage » du Centre de Gestion de la Vendée à compter du 1^{er} novembre 2026, pour la durée du mandat en cours.

Approuvé à l'unanimité

90-2026 - Adhésion à la prestation « Missions Temporaires » du Centre de Gestion de la Vendée à compter du 20 octobre 2026.

Approuvé à l'unanimité

91-2026 - Adhésion au service de « Médecine préventive » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée.

Approuvé à l'unanimité

92-2026 - Adhésion au dispositif de « Signalement » pour les agents, proposé par le Centre de Gestion de la Vendée.

Approuvé à l'unanimité

93-2026- Adhésion au dispositif de « Médiation préalable obligatoire » (MPO), proposé par le Centre de Gestion de la Vendée.

Approuvé à l'unanimité

94-2026 - Convention définissant les modalités de la prestation « Paie à façon » assurée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée.

Approuvé à l'unanimité

95-2026 - Convention de mise à disposition par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vendée d'un agent chargé de la fonction d'inspection en santé et sécurité au travail.

Approuvé à l'unanimité

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

96-2026 – Le conseil municipal prend acte de la tenue d'un débat obligatoire sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire. Madame le Maire indique que la réforme est en cours et que les modalités de participation devront évoluer au plus tard le 1^{er} janvier 2029, pour le risque prévoyance.

Approuvé à l'unanimité

COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE GRAND LITTORAL

97-2026 – Convention de partenariat culturel entre la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral et la Commune de Poiroux, saisons culturelle 2026-2027.

11 voix pour et 3 abstentions

VOIRIE

98-2026 – Examens des offres et choix de l'entreprise attributaire, dans le cadre des travaux d'aménagements autour de la mairie.

Approuvé à l'unanimité

99-2026 – Dans le cadre du marché de travaux d'entretien (4 lots) de la commune, qui arrive à échéance le 1^{er} janvier 2027, lancement d'une nouvelle consultation sous forme d'accords-cadres à bons de commande.

Approuvé à l'unanimité

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

100-2026 – La commune renonce à son droit de préemption urbain concernant le bien cadastré section AC n° 77, d'une superficie de 604 m2, située 79 rue de la Gite.

Approuvé à l'unanimité

101-2026 - La commune renonce à son droit de préemption urbain concernant le bien cadastré section AE, parcelle n° 59, d'une superficie de 1 404 m2, situé au n° 25 rue du Vallon de la Proustière.

Approuvé à l'unanimité

LE MAIRE
ANNIE RENOUF



LA SECRETAIRE
LAURE DE MAISONNEUVE

